

blirent leurs ancêtres au cours du premier siècle de notre existence comme peuple distinct.

Assurément, deux siècles, trois siècles, c'est peu de chose aux yeux des vieilles nations d'Europe et d'Asie, dont l'existence remonte même parfois à des milliers d'années. Mais ici-bas, la plupart du temps, c'est au point de vue relatif qu'il faut et que l'on doit envisager les choses. Et dans notre jeune Amérique, une institution deux fois, trois fois séculaire, a déjà un caractère reconnu d'antiquité.

D'autre part, en Amérique et à notre époque, surtout dans les plus récentes décades d'années, où les conditions économiques ont subi de si rapides transformations, par l'influence des plus étonnantes découvertes de la science et de leurs applications immédiates aux arts de l'industrie, il est sans doute étonnant qu'il puisse se trouver encore un nombre notable de familles qui, après deux siècles, occupent toujours le même lot de terre que les ancêtres avaient conquis sur la forêt. Et de fait, les membres du « Comité des Anciennes Familles » comptaient n'avoir à enregistrer qu'une centaine au plus de ces possesseurs du domaine ancestral ; et ils caressèrent un moment l'espoir d'avoir facilement les ressources nécessaires pour offrir une riche médaille d'or à chacune de ces familles historiques. Eh bien, au lieu d'une centaine de candidats à la